

La Chevauchée des Combrailles - Étape n°2

Chapdes Beaufort Miremont

Distance



30.1 km

Dénivelé

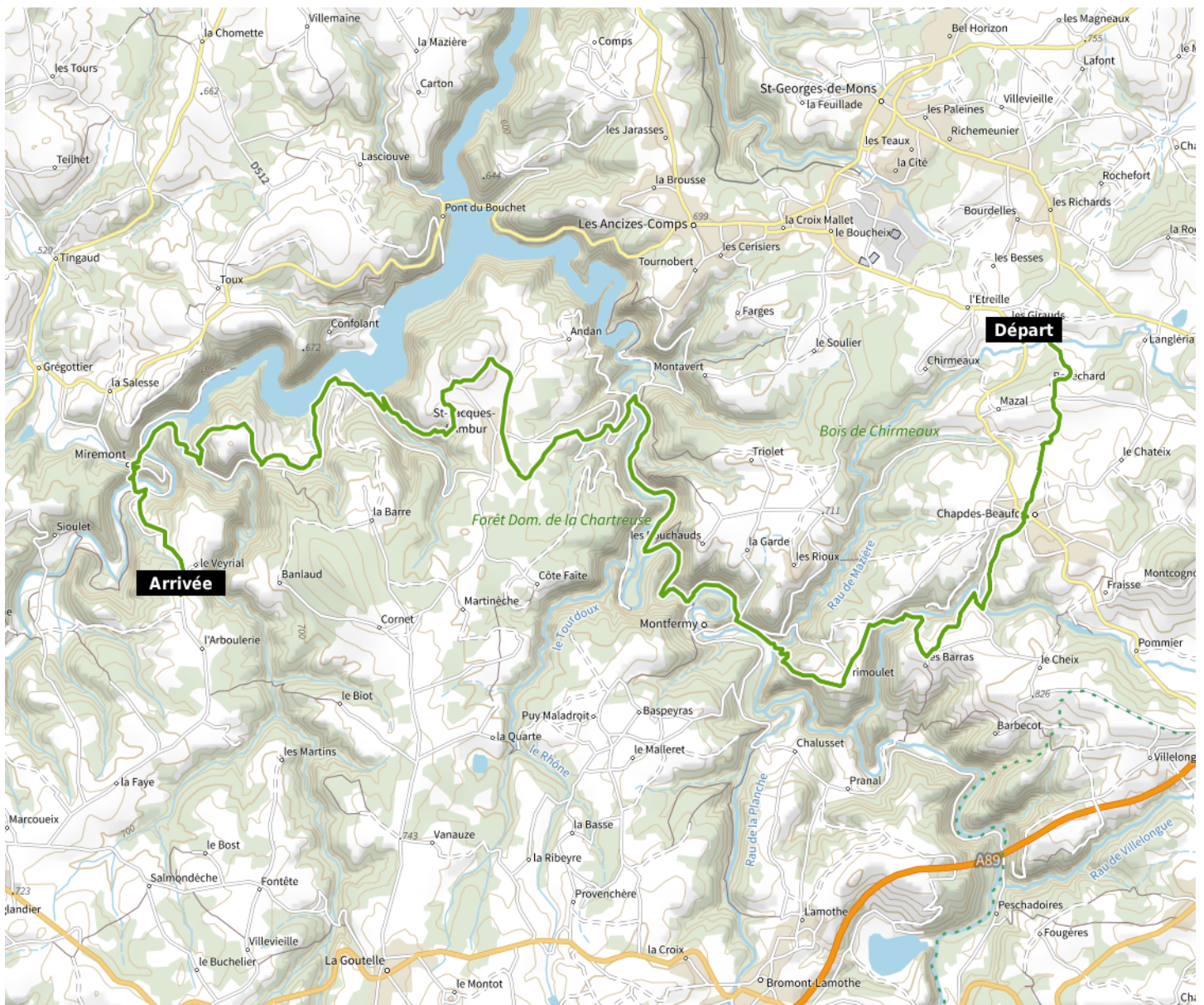


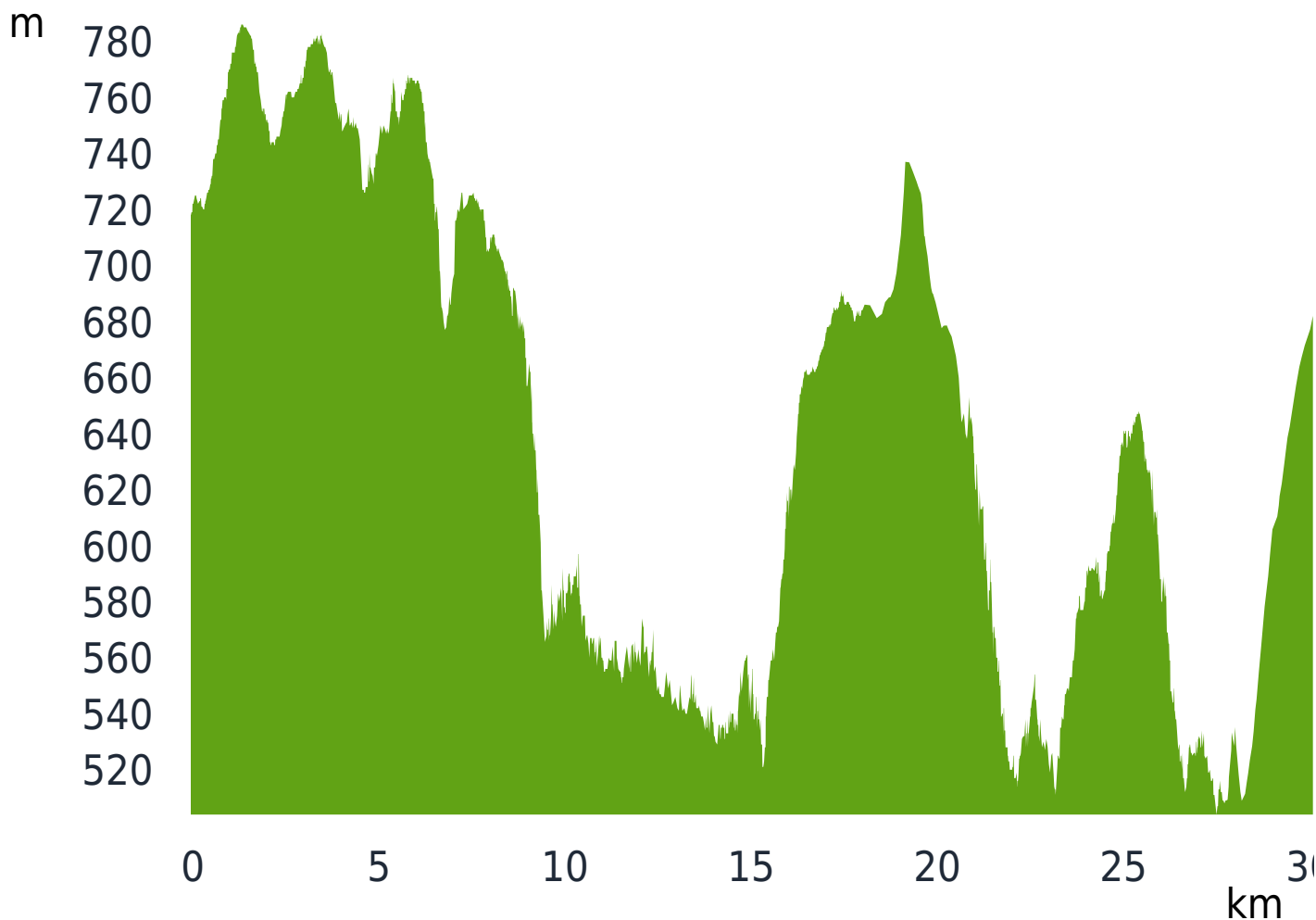
+877 m



Chiens autorisés

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Chapdes-Beaufort

Adresse de départ

2 route des Ancizes

Les Girauds

63230 Chapdes-Beaufort

Description du parcours

Cet itinéraire équestre invite les cavaliers à explorer les paysages pittoresques de la région des Combrailles, en Auvergne. La deuxième étape au départ de Chapdes-Beaufort vous fera passer par Montfermy, la vallée de la Sioule et la plage de la Chazotte.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : ?? A la D62, prendre à gauche, puis tourner à droite vers la place de l'église. Tourner à gauche dans la rue du Muscadet, puis à droite dans la rue Faudrouse.

Étape 2 : ?? Suivre le PR jusqu'au village Les Barras, puis prendre le GR4 à droite. Dans la rue Jean Michel Pourtier, prendre à droite puis le premier chemin à gauche pour suivre le PR jusqu'à rejoindre une petite route. La descendre (à droite) et prendre à gauche juste avant le ruisseau de Mazière. Suivre le chemin qui longe le ruisseau jusqu'à rattraper le GR et prendre à droite pour longer la Sioule jusqu'à la route.

Étape 3 : ?? Sur la D418, prendre à droite et récupérer le PR. A la jonction du PR et du GR4, sur votre gauche, vous pourrez découvrir la Cascade de Montfermy (possibilité de faire une pause au bord de la Sioule). Suivre le GR4 au bord de la Sioule jusqu'à la Chartreuse (D61).

Étape 4 : ?? En arrivant sur la D61, vous pouvez quitter l'itinéraire vers la droite, afin d'aller visiter les ruines de la Chartreuse Port Sainte Marie. Puis suivre le GR4 pour remonter jusqu'au lieu-dit La Serre, puis le village de St-Jacques-d'Ambur. A la D61, continuer tout droit et quitter le GR4. Prendre le chemin à gauche après la croix. Tourner au 2ème chemin à gauche, puis encore à gauche. Les ruines du Château d'Ambur seront sur votre gauche. Continuer tout droit jusqu'aux Berthons, puis à gauche.

Étape 5 : ?? Devant les écuries d'Ambur, tourner à gauche puis prendre à droite pour récupérer le GR4. Descendre jusqu'à La Chazotte (possibilité de pique-nique au bord du lac des Fades). Puis suivre le GR4 jusqu'à Miremont (traversée des lieux-dits Les Isserts et Boisse). Appréciez la vue du barrage depuis les hauteurs.

Étape 6 : ?? A l'entrée de Miremont, suivre le GR4, monter le Col, traversez Le Sioulet et continuez tout droit jusqu'à la D570. Monter vers Les Merciers Haut et suivre le chemin jusqu'à la route. Prendre à gauche. Le gîte se situe en haut de la route, sur votre gauche, à la sortie du lieu-dit Le Veyrial, au 289 route de la Chapelle.